

AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le 7 septembre 2021 à 19 h 30, une séance au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1.	Numéro de cadastre :	4 848 920
2021-10071	Numéro d'immeuble :	86, rue Maple, Sutton
		Autoriser une marge de recul avant secondaire de 5,10 mètres
	demande:	pour le bâtiment accessoire existant plutôt que 10 mètres
		contrairement aux dispositions de la section 4.5, chapitre 3 du
		Règlement de zonage numéro 115-2.

Une consultation écrite sur ladite demande de dérogation mineure se tiendra comme suit :

Date limite de réception des avis écrits : 7 septembre 2021

La demande écrite doit être transmise à la Ville, par la poste ou déposée dans la boîte de dépôt de la Ville, et adressée à :

Jonathan Fortin, greffier Consultation écrite, dérogation mineure 2021-10071 11, rue Principale Sud Sutton (Québec) JOE 2K0

ou par courriel à l'adresse <u>ville@sutton.ca</u> et ayant comme objet « *Consultation écrite, dérogation mineure* 2021-10071 ».

Toutes questions, commentaires, approbations ou oppositions relatifs à la demande de dérogation mineure peuvent être adressés par écrit aux mêmes adresses par toute personne intéressée. Il est possible de consulter le document explicatif sur la page web suivante : https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-86-rue-maple/

Cette mesure exceptionnelle de consultation écrite a été prise conformément aux décrets et arrêtés ministériels pris dans le cadre de l'urgence sanitaire relativement à la COVID-19 (Coronavirus).

La consultation écrite a pour objet d'entendre toute personne intéressée qui désire s'exprimer sur l'implantation d'un bâtiment accessoire.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce 18e jour du mois d'août de l'an 2021.

Me Jonathan Fortin, LL.B. Greffier et directeur des affaires juridiques